



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 16/06/2025

Dossier complet le : 24/06/2025

N° d'enregistrement : 2025-8956

1 Intitulé du projet

Réhabilitation, restauration et extension de l'église Saint-Jacques à Ostricourt.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

Commune d'Ostricourt

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

2 1 5 9 0 4 5 2 5 0 0 0 1 5

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

Prénom(s)

RUSINEK

Bruno

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. a)	Aire de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus (88 places de stationnements).

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le présent projet a pour objet la restauration, la réhabilitation et l'extension de l'église Saint-Jacques à Ostricourt, d'ores et déjà désacralisée, en salle polyvalente à vocation culturelle et scénique.

Plus précisément, les travaux concernent l'ensemble de l'église, le perron, les sacristies, le sous-sol, la mezzanine, les abords extérieurs, etc et regroupent comme aspects :

- La nouvelle déclaration du bâtiment selon ses nouvelles activités
- La réalisation des travaux nécessaires à la mise en conformité des locaux (accessibilité, sécurité incendie)
- La rénovation des locaux
- La mise aux normes de toute l'installation électrique (électricité, réseau, téléphone, sécurité incendie)
- La création d'un nouveau mode de chauffage, correspondant aux activités proposées pour l'utilisation de ce bâtiment
- La réalisation d'un accès PMR et le réaménagement des abords (paysage et stationnement engazonné) autour de l'église. L'offre de stationnement public est complétée et améliorée pour accueillir : 39 places rue Jean-Baptiste Lebas, 21 places rue du Briquet et 28 places Avenue François Mitterand. Le cheminement piéton autour de l'église est conservé et restauré. Les arbres existants sont également conservés.

A cela vient se greffer le projet d'extension neuve, abritant une future résidence d'artistes avec plateau de répétition et loges.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif premier de la Ville est de restaurer et de réhabiliter l'église en salle de quartier, qui pourrait évoluer sur le long terme et devenir un tiers-lieu regroupant :

- Expositions,
- Concerts,
- Espaces de formation pour des entreprises locales,
- Marché d'artisanat, marché couvert pour la saison hivernale,
- Musée virtuel,
- Salons d'artistes,
- Lieu de représentation mémorielle,
- Espace pouvant accueillir de manière temporaire une médiathèque,
- Micro-folies,
- ...

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La volumétrie et les matériaux de l'ancienne église existante restent inchangés, ils sont restaurés. Seuls des aménagements intérieurs mineurs sont prévus, afin de s'adapter à la nouvelle vocation du lieu (implantation de sanitaires, d'un vestiaire et d'une zone bar + modification de l'emprise du chœur devenant une estrade, une scène).

Les zones dédiées au stationnement des engins de travaux, à leur maintenance et aux différents stockages ont été préalablement définies, avec le Maître d'Ouvrage, sur le parking actuel de sorte qu'aucun véhicule ne circule sur les milieux perméables et que le matériel et les matériaux soient entreposés sur cette zone identifiée comme écologiquement pauvres.

Les sources d'énergie utilisées seront l'électricité pour l'alimentation des machines-outils et le gasoil pour l'utilisation des engins de chantiers.

La consommation d'eau se limitera aux besoins sanitaires de la base-vie, le nettoyage et le curage du béton. Elle proviendra du réseau de la commune d'Ostricourt.

Le démarrage des travaux est prévu en Janvier 2026.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La restauration, réhabilitation et extension de l'église Saint-Jacques permettra d'accueillir du public dans une grande salle polyvalente à vocation culturelle et scénique.

Cette extension se développe sur deux niveaux :

- le niveau bas permet l'implantation d'un plateau de répétition identique à la scène présente en lieu et place de l'ancien chœur de l'église (identique par sa superficie et sa volumétrie : cf. plans et coupes projetés). Ce dit « plateau de répétition » peut également servir de lieu de rassemblement, de convivialité lors d'expositions, de rencontres, ... ; il n'est pas limité à une destination de représentation scénique. Viennent rayonner autour de ce plateau des loges pour les artistes. Ces espaces sont prévus comme étant modulables, grâce à des panneaux accordéon qui peuvent s'ouvrir ou se fermer entre la structure de poteaux béton, selon les besoins d'avoir plusieurs petites cellules ou un grand espace mutualisé.

- le niveau haut s' imagine comme une coursive, une passerelle où l'on peut déambuler tout autour du vide qui est conservé au niveau du plateau de répétition, offrant à celui-ci une double-hauteur. Une seconde galerie de loges est également aménagée à l'étage, dans la verticalité de celles du rez-de-chaussée et rayonnant en hémicycle.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un permis de construire.

Le projet n'est pas soumis à un dossier loi sur l'eau (concernant la rubrique 2.1.5.0 : la surface d'infiltration dans le sol : 2 202 m² correspondant aux espaces verts et aux parkings engazonnés).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie totale	10 317 m ²
Surface d'espace vert et stationnement engazonné	2 202 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Rue du Briquet

Lieu-dit : _____

Localité : Ostricourt

Code postal : 5 9 1 6 2 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Communes traversées :

Ostricourt (59)

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet se trouve en zone UB du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Ostricourt.

ⁱ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

/

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	La plus proche se trouve à 300 m au nord du projet : ZNIEFF de type I "La forêt domaniale de Phalempin, le Bois de l'Offlarde, Bois Monsieur, les Cinq Tailles et leurs lisières".
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	Le Parc Naturel Régional le plus proche se trouve à 4 km au sud-est du projet : "Scarpe-Esaut".

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	La commune d'Ostricourt est couverte par un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) Nord, 4ème échéance, approuvé le 17 mai 2024.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	La commune d'Ostricourt est couverte par un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) et par un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT).
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) a été approuvé par arrêté préfectoral le 21 janvier 2008. Le PPRT autour de l'établissement TITANOBEL d'Ostricourt est approuvé par arrêté préfectoral du 27 avril 2011.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	La Zone de Répartition des Eaux (ZRE) la plus proche se trouve à 15 km au nord du projet (correspond à la nappe des calcaires carbonifères, dans la région Lilloise).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Le périmètre de protection rapprochée d'un captage le plus proche se trouve sur la commune de Courrières à 4,5 km à l'ouest du projet.
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	Le site classé le plus proche se trouve à 600 m à l'est du projet : "7 d'Oignie", il s'agit d'un teril.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Le projet sera alimenté par le réseau de la commune d'Ostricourt.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☒	☐	Un drain périphérique accolé à l'aglise, sur la partie sud, sera mis en oeuvre dans le but de limiter la stagnation des eaux pluviales au pied des maçonneries. Cela concerne une surface de 100 m². Au vu de la surface de drainage, il n'y aura pas de modification significative de la masse d'eau souterraine.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Aucune démolition n'est prévu dans le cadre du projet.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☒	☐	L'extension et la réhabilitation des nouveaux espaces engendrera l'apport de nouveaux matériaux sur le site.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	Le projet n'utilisera pas les ressources naturelles du sol ou sous-sol.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Pour la gestion de l'assainissement, elle sera de type séparatif vers le réseau communautaire. L'eau potable sera branché sur le réseau de la commune. Aucun besoin supplémentaire n'est à prévoir.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le projet se trouve dans un milieu très urbanisé avec des abords en pelouse rase et des arbres conservés.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le projet se trouve en zone UB.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	La commune d'Ostricourt est concerné par un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Cependant, le projet n'est pas concerné par un risque technologique.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	La commune d'Ostricourt est concerné par le risque naturel "remontées de nappe" et "radon". De plus, la commune bénéficie d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN), pour le risque inondation. Le site se trouve en dehors de la zone d'expansion de crue. Le périmètre du projet se trouve dans un risque "faible" de séisme et de retrait et gonflement des argiles.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	En période de travaux, les engins de chantier interviendront ponctuellement et durant une durée limitée sur le site du chantier. Pour rappel, l'exploitation actuelle du site engendre une circulation de véhicule léger, au pourtour du site et sur les stationnements déjà présents. L'exploitation future, avec la nouvelle fonction du site va engendrer plus de déplacement.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Lors des travaux, une nuisance sonore sera présente. Les horaires de chantier seront fixés sur les heures ouvrables et les riverains à proximité seront informés. En phase exploitation les nuisances sont négligeable et inchangées par rapport à l'état actuel.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	En phase chantier aucune émission lumineuse sera produite car les travaux auront lieu durant la journée. En phase exploitation, le site sera éclairé exclusivement sur les parkings et voiries. Les espaces verts ne seront pas éclairés.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	L'éclairage urbain est source d'émission lumineuse à proximité du projet, le long des voiries.
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Les eaux pluviales et usées seront rejetées en domaine public, conformément aux prescriptions du règlement de la commune d'Ostricourt.
	Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	En domaine public.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Les travaux peuvent générer des déchets inertes (déblais, plastiques, métaux, ...). Leur stockage est provisoire sur le chantier. Ils seront soit réutilisés soit acheminés dans un centre de traitement spécialisé. Les déchets dangereux (chiffons souillés, peinture, ...) seront stockés temporairement sur le chantier en benne puis envoyés en centre d'enfouissement technique. En phase exploitation, la gestion des déchets se fera dans le respect du tri sélectif.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Pour conserver son patrimoine architectural, les façades en briques seront conservées et rénovées. Il n'y a pas de site archéologique dans le périmètre de l'étude. La valorisation paysagère permet de créer un cadre végétal et arboré sur la parcelle. De plus, les parkings seront en revêtement de type dalles engazonnées.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Le projet prévoit la reconversion de cet ancien lieu de culte (désacralisé) en salle polyvalente / de quartier, à dominante culturelle et scénique.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

/

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

/

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Aucune incidence sur l'environnement n'est pressentie.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

/

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Selon les rubriques de la nomenclature annexée à l'article R122-2 du code de l'environnement, le projet n'est pas soumis à évaluation environnementale.

De plus, le projet n'impact pas de zone ZNIEFF, Natura 2000, site inscrit, site classé, etc.

Dans sa conception, le projet a été imaginé pour restaurer une église et ses abords en lieu et place en diminuant au maximum l'imperméabilisation du lieu et l'étalement du projet au détriment des espaces verts.

Au regard de la réglementation en vigueur et de la prise en compte de l'environnement, le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☒
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 : Plan masse du projet - Agence VALERI Florian, 10 mars 2025.	☒
2	Annexe 9 : Permis de construire - Agence VALERI Florian, 10 mars 2025.	☒
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☐

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Nom RUSINEK Bruno

Prénom Bruno

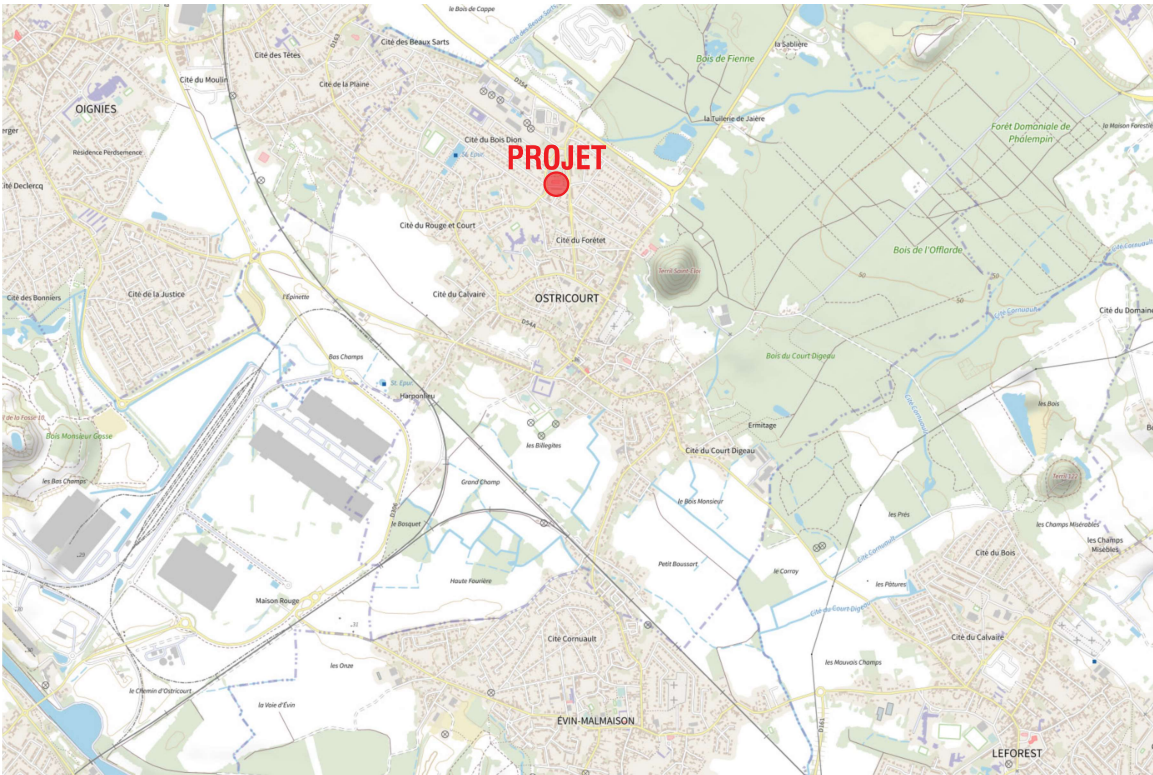
Qualité du signataire maire de la Commune d'Ostricourt

À OSTRICOURT

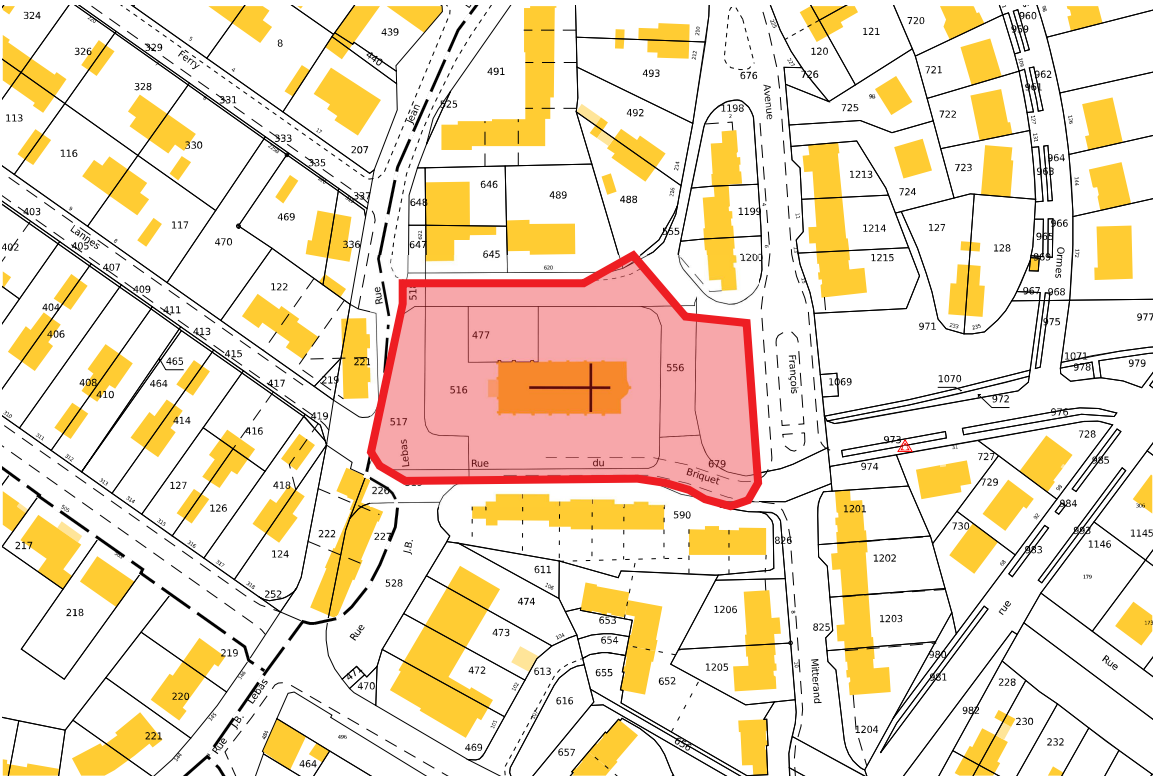
Fait le 16/06/2025



Signature du (des) demandeur(s)



PLAN IGN
Géoportail - 2025



CADASTRE ACTUEL
Cadastre.gouv - 2025



Site du projet

- Parcelles concernées par le projet :
- 000 AD 516 d'une superficie de 2 569 m²
 - 000 AD 517 d'une superficie de 600 m²
 - 000 AD 518 d'une superficie de 58 m²
 - 000 AD 477 d'une superficie de 300 m²
 - 000 AD 556 d'une superficie de 366 m²
 - 000 AD 676 d'une superficie de 5 698 m²
 - 000 AD 679 d'une superficie de 726 m²
- Superficie totale : 10 317 m²

VUE AÉRIENNE
Géoportail - 2025

